

Règlement du jeu-concours **« Vos achats remboursé » 2017**

Article I. Organisation

L'OFFICE DE COMMERCE CŒUR DE LOZERE, association loi 1901, Créé le 05/02/2010, N° de SIREN 520 720 046, dont le siège est 1 place de la République 48000 Mende,
Contact : odccd@gmail.com,
Tél 04 66 48 01 14,
organise un jeu par tirage au sort intitulé "Vos achats remboursés » qui se déroulera du 28 avril au 6 mai 2017 à 19h00.

Article II. Participation

La participation à ce jeu implique l'acceptation du présent règlement.

Le jeu est ouvert à toute personne physique majeure résidant en France Métropolitaine (Corse incluse). Concernant les personnes mineures, le jeu se fait sous la responsabilité et avec l'autorisation du représentant légal pouvant justifier de l'autorité parentale (un modèle d'autorisation parentale est disponible à la fin du présent règlement). L'OFFICE DE COMMERCE CŒUR DE LOZERE se réserve le droit de demander cette autorisation et de disqualifier le participant en l'absence de justification de cette autorisation.

Ne peuvent participer à ce jeu :

- les commerçants adhérents de l'association ainsi que ceux de toute société intervenante ou ayant collaboré ou collaborant à l'organisation du jeu.
- Les membres de leurs familles respectives (par famille, il faut entendre, les personnes vivant sous le même toit, ainsi que leurs ascendants et descendants directs et/ou collatéraux).

La participation est strictement nominative et le joueur ne peut en aucun cas jouer pour le compte d'autres participants. Tout formulaire incomplet, illisible, déposé après la date limite (7 mai 19 h), sous une autre forme que celle prévue, sera considéré comme nul.

Article III. Modalités

Les personnes qui souhaitent participer au jeu devront avant le samedi 6 mai 2017, 19h00 :

- remplir un bulletin de participation disponible chez les commerçants participants au jeu
- agraffer au bulletin de participation le ou les tickets de caisse des achats réalisés pendant la période du 28 avril au 6 mai 19h00.
- Déposer dans l'urne de la boutique dans laquelle le ou les achats ont été réalisés

Seuls les achats réalisés pendant la période du jeu seront pris en compte. Le ticket de caisse des achats réalisés, doit obligatoirement être agrafé au bulletin de participation lisiblement et complètement rempli. Le bulletin de participation doit obligatoirement être déposé dans l'urne disponible chez le commerçant où les achats ont été réalisés.

1 gagnant par commerçant participant sera tiré au sort à partir du jeudi 11 mai 2017.

Les gagnants se verront remboursés le montant des achats réalisés sous forme d'un chèque cadeau de l'OFFICE DE COMMERCE CŒUR DE LOZERE. Le montant maximum des achats remboursés est fixé à 100€TTC.

Le nombre de participations au jeu n'est pas limité. Cependant, une personne (même nom et prénom et même adresse), ne peut gagner qu'un seul remboursement de ses achats. Si une même personne est tirée au sort une seconde fois, il sera procédé, la seconde fois à un nouveau tirage au sort.

Article IV. Dotations

1 gagnant par commerçant participant sera tiré au sort. Chaque gagnant se verra remboursé le montant de ses achats à hauteur de 100 € maximum, sous forme d'un chèque cadeau valable exclusivement chez le commerçant où le ou les achats ont été effectués.

Les gagnants seront prévenus par mail ou téléphone et seront invités à récupérer leur dotation lors **d'une remise officielle le 26 mai 2016.** En cas d'impossibilité pour les gagnants d'être présent à cette remise, le lot restera disponible à l'OFFICE DE COMMERCE CŒUR DE LOZERE jusqu'au 30 juin 2017. Passé ce délai, le lot sera considéré comme non souhaité par le gagnant. Il ne pourra être réclamé après cette date.

Article V. Dépôt légal

Le règlement complet de jeu concours « Vos achats remboursés » est disponible au bureau de l'Office de Commerce au 1 place de la République 48000 Mende.

Le règlement peut être modifié à tout moment sous la forme d'un avenant par l'organisateur, dans le respect des conditions énoncées, et publié par annonce en ligne sur le site de l'organisateur. Le règlement est adressé gratuitement à toute personne en faisant la demande écrite par courrier avant la date de clôture du jeu à l'adresse suivante : Office de Commerce Cœur de Lozère 1 place de la République 48000 Mende.

Le règlement complet peut également être consulté en ligne sur le site : www.commerces-mende.fr.

Les frais postaux nécessaires à la demande de règlement seront remboursés sur simple demande sur la base du tarif lent « lettre » en vigueur.

Article VII. Utilisation

Il est rigoureusement interdit, par quelque procédé que ce soit, de modifier ou de tenter de modifier les dispositifs du jeu proposé.

L'OFFICE DE COMMERCE CŒUR DE LOZERE se réserve le droit d'écarter toute personne qui contreviendrait ou tenterait de contrevenir à l'une quelconque des dispositions du présent règlement.

Participer au jeu implique une attitude loyale, signifiant le respect absolu des règles et des droits des autres joueurs.

Article VIII. Litiges et responsabilités

La participation à ce jeu implique l'acceptation, sans réserve, du règlement dans son intégralité. Toute déclaration inexacte ou mensongère, toute fraude entraînera la disqualification du participant. L'OFFICE DE COMMERCE CŒUR DE LOZERE tranchera, impartialement, tout litige relatif au jeu et à son règlement.

Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique ou écrite concernant l'interprétation ou l'application du présent règlement, les mécanismes ou les modalités du jeu ainsi que sur le nom des gagnants.

L'OFFICE DE COMMERCE CŒUR DE LOZERE se réserve le droit, si les circonstances l'exigeaient d'écourter, de prolonger, de modifier ou d'annuler le présent jeu dans le respect de l'article V. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

Article IX. Annonce vainqueur

Les gagnants recevront les informations nécessaires à la mise en œuvre de leur dotation directement à l'adresse email ou au numéro de téléphone qu'ils auront indiqué. Sans renseignement de ces coordonnées, le gagnant sera disqualifié et les prix seront perdus.

Dans ce cas, L'OFFICE DE COMMERCE CŒUR DE LOZERE se réserve le droit, d'attribuer, le cas échéant, la dotation à un ou une autre participant(e).

La dotation ne peut faire l'objet d'une négociation financière aboutissant au versement d'une somme d'argent, ni d'aucune contrepartie de quelque nature que ce soit, et est non cessible. Toutefois, en cas de force majeure L'OFFICE DE COMMERCE CŒUR DE LOZERE se réserve le droit d'annuler la dotation
annoncée.

Toute fausse information relative à l'identité ou à l'adresse entraînera la disqualification des gagnants au titre de l'ensemble de leurs participations.

L'OFFICE DE COMMERCE CŒUR DE LOZERE pourra, sauf opposition du gagnant expressément écrite, utiliser leurs noms, prénoms et photographies, dans tous magazines et publications liés à L'OFFICE DE COMMERCE CŒUR DE LOZERE, pour une durée de deux ans maximum sans que cette utilisation puisse donner lieu à une quelconque contrepartie autre que le prix gagné.

Le bénéfice de la dotation non réclamé au 30 juin 2017 sera perdu pour le participant et demeurera acquis à L'OFFICE DE COMMERCE CŒUR DE LOZERE.

Le gagnant renonce à réclamer à la société organisatrice tout dédommagement résultant d'un préjudice occasionné par l'acceptation et/ou l'utilisation des lots.

Article XI. Attribution de compétence

Les participants sont soumis à la réglementation française applicable aux jeux et concours. Tout litige qui ne pourra être réglé à l'amiable sera soumis aux tribunaux compétents désignés selon le Code de Procédure Civile.

Article XII. Informatique et Libertés

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent jeu sont traitées conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978. Tous les participants au jeu disposent, en application de l'article 27 de cette loi, d'un droit d'accès ou de rectification aux données les concernant.

Toute demande d'accès ou de rectification doit être adressée à L'OFFICE DE COMMERCE CŒUR DE LOZERE.

Article XIII. Droits de propriété littéraire et artistique

Conformément aux lois régissant les droits de propriété littéraire et artistique, la reproduction et la représentation de tout ou partie des éléments composant ce jeu est strictement interdit. Les marques citées sont des marques déposées de leur propriétaire respectif.

**AUTORISATION PARENTALE DES PERSONNES LEGALEMENT
RESPONSABLES DU MINEUR**

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Agissant en qualité de titulaire de l'autorité parentale sur le mineur :
_____, l'autorise expressément à
participer au « Jeu concours VOS ACHATS REMBOURSES»

Je déclare avoir pris connaissance du règlement du jeu concours disponible
sur Internet à l'adresse www.commerces-mende.fr, dont j'accepte
expressément les conditions.

Je garantis L'OFFICE DE COMMERCE CŒUR DE LOZERE que j'ai autorisé pour
accorder cette autorisation contre tout recours ou action que pourrait former
toute personne physique ou morale qui estimerait avoir des droits
quelconques à faire valoir sur tout ou partie de cette autorisation.

Fait à _____,

Le _____-2017